2026 - AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 10

Tirant d'eau maximal autorisé – De Montréal au lac Ontario et dans le canal Welland

Nous avisons les navigateurs que les conditions exceptionnellement sèches ont entraîné une baisse continue du niveau d'eau du lac Saint-Louis. Malgré des restrictions de vitesse de plus en plus strictes, le niveau d'eau reste bas et aucune amélioration notable n'est prévue au cours des prochaines semaines.

Par conséquent, à compter du **26 novembre 2026** et ce jusqu'à nouvel ordre, le **tirant d'eau maximal autorisé dans la section Montréal-lac Ontario sera réduit comme suit :**

- Du point d'appel n° 2 aux écluses de Beauharnois – **80,0 dm**

Le tirant d'eau maximal autorisé en amont des écluses de Beauharnois reste fixé à **80.8 dm**.

Les navires déjà chargés et en cours de transit feront l'objet d'un examen au cas par cas. Les navires qui n'ont pas encore été chargés doivent se conformer à cet avis.

Les restrictions de vitesse restent en vigueur, comme indiqué dans le dernier avis aux navigateurs pour le secteur Montréal-lac Ontario.

Dans le **canal Welland**, le tirant d'eau maximal autorisé restera de **80,8 dm** pour tous les navires.

Les navires équipés d'un **système d'information sur le tirant d'eau (SIT) approuvé** et opérationnel continueront d'être autorisés à transiter avec un tirant d'eau pouvant dépasser de **7 cm** le tirant d'eau maximal autorisé.

Le 12 novembre 2026

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent
202 Pitt
Cornwall, Ontario
K6J 3P7
Tel: 613-932-5170

Great Lakes St. Lawrence Seaway Development Corporation
180 Andrews Street
Massena, New York
13662
Tel: 315-764-3200